

Dès 1904, ce département a commencé un réseau de stations côtières pour aider à la navigation et pour communiquer avec les vaisseaux en mer. Actuellement les rives canadiennes sont couvertes par un réseau d'environ 50 stations, dont 24 se trouvent sur le littoral de l'est, 9 sur les Grands Lacs, 15 sur le littoral occidental et 5 dans la baie et le détroit d'Hudson. Deux fois par jour, à des heures convenues, un certain nombre de ces stations irradient des messages aux navigateurs donnant les pronostics de température, les présages d'orages, les rapports sur les épaves flottantes, la glace et autres dangers à la navigation.

Les primes excessives exigées par les assurances maritimes sur les vaisseaux fréquentant les ports canadiens ont induit le département à encourir toute dépense jugée raisonnable qui pourrait réduire ce taux. A cette fin, sept stations indicatrices de direction ont été établies à des points spécialement choisis le long des routes maritimes du littoral de l'est et une sur le littoral de l'ouest, dans l'île de Vancouver. Ces stations sont outillées d'appareils spéciaux permettant de déterminer avec précision la direction d'un signal par sans-fil transmis d'un vaisseau en mer. Le nombre de lettres reçues par le ministère de la Marine, louant le travail de ces stations, est une preuve de leur utilité exceptionnelle et nombreux sont les navigateurs déclarant que les stations canadiennes indicatrices de direction n'ont pas de supérieures pour l'exactitude et l'efficacité. Un nouveau perfectionnement a été ajouté récemment par la découverte d'un instrument indicateur de direction pouvant servir à bord des navires. Pour coopérer dans cette bonne voie le département a installé des transmetteurs de radio à un certain nombre de phares et de bateaux-phares. Ces radios "phares" fonctionnent automatiquement dès que la sirène de brouillard est en opération, irradiant par code spécial un signal qui a une portée de 50 milles. Les vaisseaux ayant leur propre instrument indicateur de direction peuvent ainsi établir leur position en se basant sur les points d'où leur viennent les signaux des radio-phares. Le département a actuellement à l'étude un type entièrement nouveau de radio-phare qui sera complètement automatique. Ces instruments seront contrôlés par une horlogerie qui fera partir à intervalles fixes les moteurs à gazoline, les générateurs et autres appareils, les actionnant pendant une durée de temps déterminée et arrêtant ensuite la machinerie après l'espace de temps convenu.

Depuis le naufrage du "Titanic", qui frappa un iceberg lors de sa première traversée, une patrouille internationale, supportée et maintenue par toutes les nations maritimes, fait la surveillance des avenues du trafic de l'Atlantique septentrional et signale par radio la présence des icebergs aux vaisseaux en haute mer. A ce sujet, le Canada a des problèmes qui lui sont propres, entre autres celui de combattre la glace qui s'accumule dans le bas du golfe St-Laurent avant l'ouverture de la navigation à Québec et à Montréal chaque printemps. A cette fin, deux brise-glace, le "Mikula" et le "Montcalm" font une patrouille spéciale à cette époque de l'année. Ces vaisseaux croisent dans le voisinage des détroits de Cabot, observant l'état des glaces et signalant aux vaisseaux un synopsis de leur location ainsi que de leur mouvement, recommandant les meilleures routes à suivre. Quand il est impossible aux vaisseaux de contourner les champs de glace les brise-glace sont à leur disposition pour leur frayer un chemin.

Sur la côte occidentale de l'île de Vancouver le département de la Marine a entrepris depuis quelques années la coordination de ses services et comme résultat les lignes de téléphone, les patrouilles des côtes, les patrouilles marines et les services